

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf : PU/2026/048B CL / 20260903

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SA SOLICO, dont le siège se situe Boulevard d'Avroy 19 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé rue du Bay-Bonnet - 4620 Fléron et rue Bureau - 4620 Fléron, cadastré Fléron section B n° 273 B.

Le projet consiste en la **régularisation de l'adaptation d'un ensemble commercial axé sur le déplacement du supermarché "Proxy Delhaize" et d'immeubles de logements** et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°1 - Noyau Urbain - Aire de centre urbain, Aire n°2 - Noyau Urbain - Aire en appui au centre urbain, Remblais; S.D.C.: I.A.1 - Noyau urbain - zone de centre urbain - habitat à vocation commerciale, I.B.1 - Noyau urbain - zone en appui au centre urbain - habitat, Ligne de crête ;
Permis d'urbanisation SOLICO du 14/09/2012 – lot n°24)

et s'écarte du G.C.U et du permis d'urbanisation pour :

- 1) Modifications de relief du sol,
- 2) Extension en dehors de la zone de construction (bloc C dans la "zone parking et accès"),
- 3) Imperméabilisation du sol (béton),
- 4) Nombre d'enseignes non conforme (12 > à 2 maximum),
- 5) Nombre de places de parking non conforme (72 au lieu de 84 minimum),
- 6) Aménagement des places de parking non conforme (pas un arbre haute tige en pleine terre pour 4 emplacements, ni bordées de plantations),
- 7) Hauteur du mur anti-bruit non conforme (+/- 4m40 > à 2m maximum).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

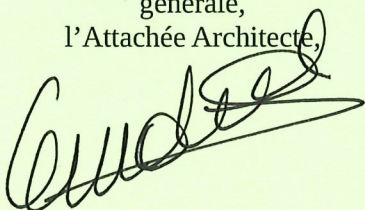
La date d'affichage de l'annonce est le 28/09/2026.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 05/10/2026 au 20/10/2026 à 11 heures (clôture) au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

Fléron, le **22 SEP. 2026**

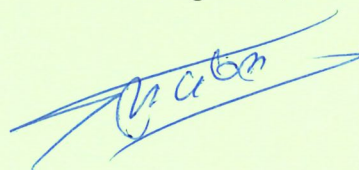
Par délégation de la Directrice
générale,
l'Attachée Architecte,



S. GURDAL



Le Bourgmestre,



Th. ANCION